

Amendement.

présente aujourd'hui une occasion favorable d'alléger les fardeaux inutiles qui pèsent sur le peuple, et placer ce bouclier de la défense publique sur un pied plus solide et plus satisfaisant.

Que nous sommes profondément convaincus de la grande importance des matières sur lesquelles il a plu à Son Excellence d'appeler notre attention, et que nous recevons avec la plus grande satisfaction, l'assurance, si conforme aux sentimens qui doivent toujours animer le vrai Représentant d'un Souverain constitutionnel, que nous pouvons compter sur sa co-opération cordiale pour perfectionner ces mesures, et qu'elle prendra part à tous nos travaux pour l'avancement du bien-être de la Province.

Que nous assurons Son Excellence que nous désirons vivement, dans nos avis et dans nos procédés, être animés et guidés par cet esprit d'harmonie qui est le plus propre à produire des résultats à la fois utiles et permanens.

Que nous recevons avec joie les assurances d'une paix appuyée, comme l'a annoncé Son Excellence, sur une base honorable et avantageuse, et que nous sommes loin d'être insensibles aux avances qui ont été faites pour le rétablissement de la tranquillité et de la sécurité; et que nous sommes reconnaissans sans envers le Tout-Puissant des bienfaits dont il lui plaît de nous faire jouir encore, et nous pouvons assurer Son Excellence que nous ferons tout ce qui est en nous pour les conserver.

Mais nous pensons qu'il est essentiel, pour donner à nos délibérations un résultat satisfaisant — faire marcher le Gouvernement de Son Excellence avec bonheur et succès, et conserver l'harmonie entre les différentes branches du Parlement Provincial, et pour la paix, le bien-être et le bon gouvernement de la Province, que le Gouvernement de Sa Majesté désire vivement promouvoir, comme cette Chambre en est convaincue, que les principaux Conseillers de Son Excellence, formant l'Administration Provinciale, soient des hommes qui possèdent la confiance du peuple; et nous croyons en conséquence, que c'est un devoir que nous devons à notre Souverain, à notre Pays et à Son Excellence elle-même, de saisir cette première occasion de lui exposer respectueusement que nous n'avons pas cette confiance dans les Conseillers actuels de Son Excellence.

Comité général.

Sur motion de l'Honorable M. Neilson, secondé par M. Small.

Ordonné, Que la motion principale et l'amendement proposé à icelle, soient maintenant référés à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s'est en conséquence formée en le dit Comité.

M. Armstrong a pris le Fauteuil du Comité: et après y avoir siégé quelque tems:

M. l'Orateur a repris le Fauteuil:

Et M. Armstrong a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le dit Comité ait la permission de siéger de nouveau demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. Viger, secondé par l'Honorable Procureur-général Draper.

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 14 Septembre 1842.

5 pétitions présentées.

LES Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la Table:—

Par l'Honorable M. Neilson, la Pétition de William Phillips, et autres, Propriétaires de terres du District de Nicolet.

Par M. Thorburn, la Pétition de Henry Smith, Gardien et Surintendant Principal du Pénitencier Provincial.

Par M. Walker, la Pétition de Nicholas Sparks, de Bytown.

Par M. Sherwood, la Pétition de P. I. Fraser, et autres, Francs-tenanciers du District d'Ottawa.

Par M. Price, la Pétition des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du Haut-Canada.

Conformément à l'Ordre de jour, les Pétitions suivantes ont été lues:

Des Ministre, Anciens et Syndics de l'Eglise de St. Andrews, de Québec, demandant une aide pour une Ecole. Eglise de St. André, Québec

De divers Habitans du Township de Wilmot; demandant à n'être pas séparés du District de Wellington. Habitans de Wilmot.

De Franklin White, et autres, Habitans de Markham, et autres lieux; demandant l'exploration d'une certaine ligne de chemin dans Scarborough et Markham. De Markham

Du Conseil Municipal du District de St. Hyacinthe; demandant qu'il soit fait certains amendemens à l'Ordonnance qui établit des Conseils Municipaux dans le Bas-Canada. Du Conseil Mun. de St. Hyacinthe.

De J. Lefebvre de Bellefeuille, et autres, de St. Eustache; demandant une aide pour rebâtir les Eglise et couvent détruits durant la dernière Rébellion. Habitans de St. Eustache

De divers Propriétaires et Habitans du Comté de Chambly; demandant que les privilèges de l'Acte d'Assurance mutuelle du Canada Est, soient étendus jusqu'à eux. De Chambly

De Charles Miller, de St. Armand; demandant une indemnité pour des pertes qu'il a souffertes durant la dernière Rébellion. C. Miller.

De George S. Boulton, de Cobourg; demandant une prolongation de temps, pour le paiement d'un Emprunt fait sur les fonds Provinciaux. G. S. Boulton

De Malcolm McGregor, et autres, de Peterborough; demandant que le Président du Bureau des Travaux Publics soit autorisé de liquider certaines Dettes contractées par les Commissaires nommés pour surveiller les Améliorations à être faites sur les Eaux de l'intérieur du District de Newcastle. Habitans de Peterborough

De Robert C. Wilkins, et autres, du Township d'Ameliasburg, dans le District de Prince Edouard; demandant une Disposition Législative pour confirmer un Arpentage fait par M. Wilmot. d'Ameliasburg.

Du Conseil Municipal du District de Sherbrooke; demandant que l'Ordonnance qui établit des Conseils de District dans le Bas-Canada soit amendée. Conseil Mun. de Sherbrooke

De certains Conseillers Municipaux du Home District; demandant qu'aucune demande, tendant à soustraire une partie du Township de Guillimbury Ouest, du Nouveau District proposé de Simcoe, soit rejetée. Conseillers Mun. de District de Home

Résolu, Que la Pétition de Franklin White, et autres Habitans de Markham, et autres lieux, soit référée à un Comité choisi, composé de Messieurs Small, Williams, Price, et Dugan, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records. Pétition de Markham, férée.